

Durée :

2 jours (14 h.)

Les participants et leur pré-requis :

Tout public.

L'organisation :

Lieu : A déterminer Occitanie

Dates : à déterminer

Horaires : 08h30 17h00

Coût par participant :

**670 € HT
(804 € TTC)**

Renseignements et inscriptions :

Sabine ACCO

Dans son management quotidien, le manager est amené à être un véritable relais de son service RH. Il est sollicité par ses équipes sur des questions d'ordre juridique et social et peut être amené involontairement à ne pas respecter les fondamentaux du droit du travail.

Il est donc important qu'il connaisse ses marges de manoeuvre pour sécuriser ses pratiques managériales et mesurer les responsabilités encourues.

LES OBJECTIFS :

- Se repérer dans la législation du travail.
- Connaître les fondamentaux du droit du travail pour une utilisation concrète dans son management.
- Faire face aux situations quotidiennes de management en respectant le droit du travail et le cadre légal,
- Mesurer les responsabilités encourues par l'employeur et ses représentants.

LE CONTENU DE LA FORMATION :

- **Identifier les règles applicables dans l'entreprise**

Le code du travail (lois, décrets, règlements), la jurisprudence

Les conventions et accords collectifs

Le règlement intérieur, les usages

- **Recourir aux CDD, à l'intérim**

Les motifs de recours

La succession et le renouvellement de contrat

- **Connaître et gérer les différentes absences**

Les principales absences : congés payés, maladies, accidents, formation

Les droits et obligations du salarié, du manager

Absence prolongées ou répétées : quelle réaction ?

- **Organiser, suivre le temps de travail**

Les durées maximales, les temps de repos

Le forfait-jours

Les déplacements professionnels

Les astreintes

Le recours aux heures supplémentaires

Le télétravail

- **Exercer le pouvoir disciplinaire**

Les comportements fautifs

Les différentes sanctions et la procédure disciplinaire

Alcoolisme, usage de stupéfiants : que faire ?

- **Veiller à la santé et à la sécurité des salariés**

Les obligations de l'employeur, des salariés

Le harcèlement

Les différents intervenants

Les sanctions civiles et pénales, la délégation de pouvoirs

- **Connaître les droits et devoirs des élus du CSE**

Les heures de délégation, les bons de délégations

La liberté de déplacement

Les réunions

L'obligation de discrétion

Gérer les heures de délégation